N° 522 CINQ CENTIMES Vendredi 2 Mai 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 28
TOURCOING, rue Turbo, 86

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 75 —
RÉCLAMES JUDICIAIRES ..... 1 — —
Les annonces sont reçues à PARIS, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, et à la Société générale de Publicité, 8, rue Saint-Marc. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. — Les articles non signés n'engagent pas la responsabilité de la rédaction. — Les annonces judiciaires sont reçues au bureau du journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 28, à Roubaix, et rue Turbo, 86, à Tourcoing. — Les articles publiés par voie d'affiches sont payés au prix des annonces judiciaires. — Les lettres non affranchies sont refusées. — Les manuscrits ne sont pas rendus.

TÉLÉPHONE

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0 Français.	89	08	Ext.p.d'Es.40/0	73	30
4 1/2 0/0 Franç.	—	—	Rio-Tinto.....	430	—
Egypte 6 0/0...	487	18	Panama.....	55	61
5 0/0 Italien...	94	70	Russe 1880.....	103	—
5 0/0 Turc.....	18	57	Alpines	202	18
Chemins Suez.	73	97	Rio-Tinto.....	—	—
40/0 Hongr. or.	88	48	Russe	—	—
Banque Ottom.	564	061	Tendance ferme.		

La petite bourse est suspendue jusqu'en octobre.

LES BATTERIES DE CAVALERIE

On sait que chacun de nos dix-huit corps d'armée (nous laissons le dix-neuvième de côté) possède trois batteries à cheval en temps de paix. Deux seulement lui restent en temps de guerre, la troisième est attachée à une division de cavalerie indépendante. On forme, en effet, au moment de la mobilisation, six de ces divisions, et on attribue à chacune d'elles un « groupe » — c'est-à-dire un ensemble de trois batteries — à cheval. Ces batteries proviennent de régiments différents : les artilleurs qui en font partie ne portent pas le même numéro au collet de leur veste ou au bandeau de leur képi : ils appartiennent à des corps d'armé différents. On ne les en réunit pas moins sous un même commandement.

Dès le temps de paix, par une singulière anomalie, on les place sous les ordres du chef d'escadron appelé à marcher à leur tête au moment de l'entrée en campagne. Au point de vue administratif, c'est assez bizarre ; c'est, à certains égards, antihiérarchique ; du moins, est-ce excellent pour donner à cette troupe hétérogène quelque homogénéité, pour l'animer d'un même esprit, pour la préparer, par une instruction appropriée, au service spécial qui lui incombe, pour la mettre en relations constantes avec les officiers de cavalerie aux côtés desquels elle doit combattre.

Il en va tout autrement des trente-six autres batteries à cheval, de celles qui font partie intégrante des corps d'armée. Appartenant à des régiments où elles sont en minorité (puisqu'on y compte dix batteries montées contre deux à cheval), elles sont tout naturellement sacrifiées à ces dernières.

Cette situation est le pendant de celle qui existe dans la cavalerie, et dont on a récemment signalé les vices et les dangers dans une étude qui a fait du bruit : *La Cavalerie dans la guerre moderne*. Voici ce que l'auteur anonyme (on sait quelle haute personnalité militaire se dérobe sous cet *incognito*) écrit à propos des manœuvres spéciales du camp de Châlons :

« Elles ne s'étendent plus à toute la cavalerie ; les divisions indépendantes seules y sont convoquées. Les trente-huit régiments répartis dans les brigades des corps d'armée en sont exclus. Voués aux seules évolutions de brigade, auxquelles succèdent des manœuvres d'armes combinées, ces régiments, au point de vue de leur préparation tactique, de leur emploi en masses, sont absolument sacrifiés. Pourtant, c'est réunis en masses qu'en guerre ils devront agir. Espère-t-on que, par un phénomène imprévu, la liaison et l'entente entre ces éléments, jusqu'alors épars, s'opéreront spontanément ? que les chefs des différentes unités se trouveront subitement à la hauteur d'un rôle nouveau ?

Mais l'expérience des dix dernières années prouve surabondamment qu'une telle espérance est vaine. Pour qu'une division de cavalerie puisse intervenir efficacement dans le combat, il faut au moins qu'entre le divisionnaire et les généraux de brigade entre ces derniers et les colonels, comme entre les régiments eux-mêmes, règnent cette habitude du même commandement, de la manœuvre commune, cette entente mutuelle, cette confiance réciproque d'où jaillira l'exécution rapide et précise.

» Croit-on, d'autre part, que leurs évolutions particulières suffisent à préparer les brigades à leur rôle dans le combat ? Jamais vérité ne fut moins démontrée. Exercées en dehors de toute action d'ensemble, de tout contrôle supérieur, ces brigades sont trop souvent — il faut l'avouer — entre les mains de généraux qui, ne provenant pas de la cavalerie, recherchent dans les évolutions un sujet d'étude et n'y voient que matière à leur instruction personnelle. Et ceux même qui sortent de l'arme, après quelques années de cet exil loin du centre de tout mouvement et de tout progrès, finissent par perdre leur force d'impulsion ; heureux encore quand ils ne sont pas réduits à voir leurs escadrons servir de champ d'expériences à des innovations inutiles, sinon nuisibles.

» En somme, l'éducation actuelle des brigades de corps vient accentuer le malaise produit par leur organisation ; à un vice de fond elle ajoute une erreur de direction. A ce point défectueuses, l'organisation et l'éducation n'ont pas seulement pour effet de priver les troupes de l'aptitude tactique: elles leur refusent encore l'aptitude morale. Aux débuts d'une guerre, les corps formés de ces éléments disparates et anémiés manqueraient à la fois de vigueur, d'habileté et d'âme.

» On a coutume de tenir grand compte, en France, de ce qui se passe de l'autre côté des Vosges. Et, en effet, nos voisins, sur cette question, ne nous devancent pas seuls ; ils nous dépassent. Aux débuts d'une guerre, les corps formés de ces éléments disparates et anémiés manqueraient à la fois de vigueur, d'habileté et d'âme.

» On a coutume de tenir grand compte, en France, de ce qui se passe de l'autre côté des Vosges. Et, en effet, nos voisins, sur cette question, ne nous devancent pas seuls ; ils nous dépassent. Aux débuts d'une guerre, ils ne nous opposeraient pas seuls à nos adversaires ; ils nous opposeraient aussi, car, outre que nos adversaires se sont depuis près d'un siècle étroitement attachés — avec une persévérance et un esprit de suite vraiment remarquables — à consolider et à améliorer leurs institutions militaires, aucun de leurs faits et gestes ne doit nous laisser indifférents. Un mouvement de leur part détermine un mouvement de la nôtre, tout comme une attaque appelle une parade... Il n'y a pas (en Allemagne) comme en France deux espèces distinctes de cavaleries. Tous les régiments sont imbus du même esprit et reçoivent la même éducation ; tous participent à l'unité d'instruction et de doctrine... En ce moment même, les Allemands préparent la constitution permanente de deux nouvelles divisions de cavalerie en Silésie et en Alsace. Tous leurs régiments d'ailleurs, sont exercés, d'après des méthodes uniformes, au même rôle et au même emploi. »

Nous n'avons pas hésité à reproduire ce long réquisitoire, parce qu'il s'applique parfaitement à l'artillerie à cheval. Il s'y applique même, pourrait-on dire, à la deuxième batterie à cheval de chaque régiment d'artillerie à cheval des corps d'armée, mal préparées à leur service spécial, sont destinées à accompagner ces brigades dont nous venons de voir que la préparation laisse tout autant à désirer, malheureusement, l'outil est médiocre ; et comme l'ouvrier ne vaut pas mieux, l'ouvrage ne peut guère être bon.

Faut-il donc supprimer ces deux batteries à cheval ? Mieux vaudrait peut-être, si les ressources du budget le permettaient, faire l'opération inverse et composer exclusivement de batteries à cheval le régiment d'artillerie de corps. En tout cas, la situation actuelle ne saurait sans inconvénients sérieux se prolonger longtemps. La diversité des calibres est une gêne considérable, et il faut en arriver à l'uniformité, tant dans le matériel que dans l'instruction. Seule l'artillerie destinée à accompagner les divisions de cavalerie (c'est à celle-là que nous réservons le titre d'*artillerie de cavalerie*) doit avoir une tactique spéciale, un rôle et un armement et des méthodes de tir appropriés au combat auquel elle est appelée à prendre part, et à la nature des objectifs qui s'offriront à ses coups.

Les grands abordages d'escadrons, si tant est qu'ils se produisent, ne présenteront qu'un instant fort court pendant lequel le canon pourra intervenir. De quelles lignes se rapprocheront, et pendant la durée de la mêlée, les artilleurs sont à peu près condamnés à l'impuissance. Il importe donc de saisir à propos l'instant fugitif où leur action sera efficace. Aussi les pièces doivent-elles être légères, les attelages vites, la troupe manœuvrière, les officiers habiles. D'autre part, il ne s'agit pas d'atteindre une mince chaine de tirailleurs : ce n'est pas non plus une batterie stable, mais bien dissimulée, abritée aussi soigneusement que possible et défilée tant aux vues qu'aux coups. Le but auquel on a affaire est malheureusement très mobile, mais heureusement très profond est très visible : il s'avance à découvert, et les pointeurs n'éprouvent aucune incertitude pour le distinguer.

Ces conditions particulières imposent à l'artillerie de cavalerie un mode d'action spécial, et qui, en général, est peu connu. La *Revue scientifique* (numéro du 5 avril dernier) en a retracé les traits principaux. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs que la question intéresse. Nous n'avons pas à entrer dans ces détails d'un caractère par trop technique. Il nous suffit d'avoir signalé les conditions défectueuses où se trouvent les deux tiers de nos batteries à cheval et d'avoir appelé l'attention sur un vice d'organisation auquel il nous paraît indispensable d'apporter un prompt remède.

A. F

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing.

L'UNION RÉPUBLICAINE

Paris, 30 avril. — Les journaux républicains publient ce soir la note suivante :

« Les journaux républicains soussignés, considérant que l'union de toutes les forces républicaines doit assurer au second tour la défaite définitive des partis monarchie et de dictature, engagent tous les électeurs républicains à voter pour le candidat républicain qui a réuni le plus grand nombre de voix au premier tour. »

République française, Rappel, Siècle, Temps, Voltaire, Action, Bataille, Clairon, Cloche de Paris, Estafette, Justice, Matin, Mot d'Ordre, Nation, Paris, Radical, Petite Presse. »

AU DAHOMEY

Paris, 30 avril. — Le ministre de la guerre a mis à la disposition du ministre de la marine et des colonies, pour être dirigées par mer à Kotonou par la *Durance*, pour le casernement des troupes.

Toulon, 30 avril. — Deux compagnies du huitième régiment d'infanterie de marine ont reçu l'ordre de partir le 3 mai par train spécial pour embarquer à Bordeaux à destination du Sénégal. Chaque compagnie a 3 officiers et 150 hommes.

AU TONKIN

Marseille, 30 avril. — L'*Avenir du Tonkin* arrivé par ce courrier, dit que le gouverneur général venait d'autoriser une colonne d'environ six cents hommes à se mettre en marche dans la région du Loc-Nam, avec mission d'opérer sur Dao-Gin, afin de reconnaître les menées suivies en ce lieu. Le chef de la mission, par lesquelles les bandes chinoises font irruption sur notre territoire.

Cette colonne se dirigera sur Dao-Gie, un des campements de Luu-Ki, et occupera ce massif pendant une vingtaine de jours.

Le capitaine Banchet, chef du service topographique, fera le levé de cette région.

A la suite de cette opération, des postes provisoires confiés à la garde civile du Loc-Nam seront installés dans les villages.

Nouvelles Étrangères

L'ÉMEUTE EN AUTRICHE

Vienne, 30 avril. — D'après des informations de source authentique, des troubles graves se sont produits hier à Frankstad (Moravie). Ce n'est qu'avec peine qu'on a pu empêcher un fonds des ouvriers d'assaillir le tribunal du district.

La fabrique Bombalas a été saccagée et les provisions de marchandises ont été détruites.

Les troupes ont rétabli l'ordre et ont préservé les autres fabriques de tout dommage.

LA MANIFESTATION SOCIALISTE DU 1er MAI EN FRANCE

Opinion de Mme Séverine

Un de nos confrères parisiens a demandé à Mme Séverine, l'ex-compagne de Vallès, ce qu'elle pensait de la manifestation du 1er mai.

Après s'être énergiquement prononcée contre le chômage et les cortèges, Mme Séverine continue :

Mais, objecterez-vous, la manifestation du manifestation ne cessent de protester de leurs intentions pacifiques.

Je n'en suis pas bien ; et cela n'est pas fait pour me rassurer, au contraire.

Voici, du reste, le texte du rendez-vous donné : « Arrêté à la question de la Chambre d'une délégation des syndicats ouvriers qui, appuyée des deux socialistes du Parlement et du Conseil municipal, partira à deux heures de la place de la Concorde pour remettre aux pouvoirs publics les premiers cahiers du « prime Etat. »

Et M. Guesde ajoute : « Nous n'avons jamais eu l'intention de susciter, ce jour-là, le moindre trouble. »

Mais, c'est de la folie ! Ou il n'y aura personne et vous aurez porté un coup fatal à des idées qui ne sont pas votre propriété exclusive ; de plus, vous serez ridicule — ou il y aura du monde et vous serez odieux. Est-ce qu'on mène les foules ! Est-ce qu'on dirige à son gré l'Esprit qui les anime ? Est-ce à sa fantaisie ! Depuis qu'elles sont bernées, dupées, trahies, par les chefs, et qu'elles ont pris le dégoût jusqu'à la nausée, est-ce qu'elles les écoutent, une fois que la griserie de la violence monte au cœur, et que, soûlées par vos mots, elles passent aux actes, avec la belle logique animale qui veut révolte comme un acte d'indiscipline, et qui est leur suprême absolution !

Oui, je sais, comme je le disais tout à l'heure, on désavouera les vêtements ; on déclarera — alors qu'ils seront entre les mains des agents, des gens du bourreau peut-être — qu'on n'a rien de commun avec eux ; on maudira les pillards, les ivrognes, moins de malheureux arrêtés ; d'enfants tués à fait sans pain, alors ; de femmes sans soutien — et peut-être de jeunes orphelins sur les pavés, versé par des mains françaises ?

***

De cela, je ne vous dirai pas que je me consolerais peu ; mais j'en aurais moins deuil, si je voyais au bout cette révolution que vous avez la folie d'espérer, peut-être, de cette hécatombe à laquelle, tranquilles, vous m'avez les mœurs.

La Révolution ? Méditez donc la parole que j'ai mise comme exergue en tête de cet article. La révolution a heure fixe, à jour fixe, en prévenant le gouvernement, la police, l'armée, que l'on compte, à telle date, s'emparer, sans armes, du pouvoir ?... Quelle misère ! Et dire qu'il y a peut-être des malheureux qui s'endorment toutes les nuits, depuis une semaine, avec cette idée que, jeudi soir, ils coucheront à l'Elysée !...

Je frémis à l'idée que des gens osent assumer la responsabilité de ces crédulités-là !

Mais cette Commune, que blasphème et débiennet les socialistes mathématiciens d'aujourd'hui, et qui, cependant, sauva la République, cette Commune ne fut possible que parce que le peuple avait des armes ! Mais toutes les révolutions ont éclaté à l'improviste, sans qu'on s'y attendît le moins du monde, et leur succès a été fait pour moitié de l'ébahissement de leur passage, de l'étonnement foudroyé de leurs adversaires !

Et des soldats par-ci, sérieusement, de marcher contre les soldats, leurs chevaux, leurs fusils, leurs sabres, leurs canons, et des trique, dit l'un ; avec des revolvers, propose un autre !

C'est à se dire qu'on rêve !...

Moi, qui ne crois pas à la discipline des foules ; moi qui ai la pitié des exaltés que l'on pousse d'abord, que l'on rue après ; moi qui suis sûre du « triomphe de l'ordre » sur un peuple sans défense, moi qui pense à celles qu'on fera veuve, à ceux qu'on fera orphelins, à ceux qui perdront leur pain et à ceux qui perdront leur vie ; moi qui n'encourage les mouvements populaires que quand ils ont chance de succès, je vois, cependant, donner un conseil aux naïfs qui se rendront, jeudi, place de la Concorde.

Qu'ils aillent donc, dès l'aurore, cueillir les chefs dans leur lit — pas tous, ceux seulement qui sont connus pour leur proverbiale prudence — et qu'ils les poussent entre eux et la troupe, qu'ils leur fassent « tenir la tête pour de bon. Ce les dégoûtera d'en demander — et d'exposer celles des autres, sans jamais risquer la leur !...

SÉVERINE.

A ROUBAIX

Une réunion socialiste a été tenue hier soir à l'estaminet du *Mogador*.

Le citoyen Verleyen présidait, ayant comme assesseurs MM. Pollet et Watteau.

Après un long discours de M. Achille Leprès, qui a insisté sur le caractère pacifique que devait avoir la manifestation et qui a terminé en donnant rendez-vous aux délégués pour jeudi à 10 heures, afin de déterminer les dernières mesures à prendre, Henri Carrette a fait l'apologie de la fédération du Nord, qui n'organise la manifestation dans toute la région du Nord.

Un millier de personnes assistaient à cette réunion.

Le maire de Roubaix recevra la délégation à trois heures. Tous les entrepreneurs ont été avisés d'avoir à enlever des rues tous les cailloux et les briques qui encombrent ces derniers.

Aujourd'hui matin, deux escadrons de cavalerie venant de Lille arriveront à Roubaix.

A TOURCOING

Il est difficile de prévoir ce que sera à Tourcoing, la manifestation d'aujourd'hui.

On disait hier soir comme devant prendre part à la manifestation, les ouvriers de deux établissements situés sur la lisière du territoire de Roubaix.

A LILLE

M. le Préfet nous reçoit à trois heures de l'après midi les délégués ouvriers.

Ces derniers ne pourront se présenter à plus de six à la fois.

Dans la rue, aucun rassemblement ne sera toléré.

Les délégués du parti ouvrier de Lille se rendront à la préfecture à la sortie d'une réunion publique tenue ce soir, citoyen Delcourt et suivra l'itinéraire suivant : rue Esquermoise, rue Nationale et boulevard de la Liberté.

On nous annonce qu'elle la présence de l'anarchiste Lorion que la police recherche vainement depuis l'attentat commis dans les bureaux de la *Dépêche*. Les socialistes feront bien de se mettre en garde contre les excitations de cet agent provocateur, probablement salarié par le marquis de Morès.

***

Voici le lettre qui sera déposée aujourd'hui par le syndicat du parti ouvrier de Lille, à la préfecture du Nord :

Conformément à la décision du Congrès international ouvrier socialiste de Paris, les soussignés délégués par les syndicats et les groupes du Parti ouvrier mettent en demeure le gouvernement de la République française de réduire immédiatement la journée du travail à huit heures et de procéder à une législation protectrice du travail sur les bases suivantes :

Limitation de la journée de travail à un maximum de huit heures pour les adultes ;

Maximum des salaires, déterminé chaque année, d'après le prix des denrées par une commission de statistique ouvrière ;

Interdiction du travail des enfants au-dessous de 14 ans, et, de 15 à 18 ans réduction de la journée à six heures pour les deux sexes ;

Suppression du travail de nuit, sauf pour certaines branches d'industries dont la nature exige un fonctionnement ininterrompu ;

Interdiction du travail des femmes dans toutes les branches d'industrie qui affectent plus particulièrement l'organisme féminin ;

Suppression du travail de nuit pour les femmes et les ouvriers de moins de 18 ans ;

Repos ininterrompu de 36 heures au moins par semaines, pour les travailleurs ;

Interdiction de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs ;

Suppression du marchandage ;

Suppression du paiement en nature, ainsi que des coopératives patronales ;

Suppression des bureaux de placement ;

Surveillance de tous les ateliers et établissements industriels, y compris l'industrie domestique, par des inspecteurs rétribués par l'Etat et élus, au moins pour moitié, par les ouvriers eux-mêmes.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais

Les manifestations seront très nombreuses aujourd'hui à Lens et sont tous disposés à rester calmes et à éviter toutes violences.

A Hénin-Liétard les esprits sont plus montés et le résultat des manifestations est très problématique. Ici aucune direction ne se fait sentir et les ouvriers livrés à eux-mêmes, pourraient bien, bravant les instructions ministérielles, tenter de se livrer à des manifestations sur la voie publique.

Des bruits peu fondés circulent au sujet de drapeaux rouges qui auraient été remis aux délégués de Lens à manifester pacifiquement et à obéir aux sages conseils du citoyen Lamendin, secrétaire général du syndicat des mineurs du bassin houiller du Nord.

Nous recevons d'un grand nombre de villes du Nord et du Pas-de-Calais des renseignements relatifs à la journée du 1er mai. — De partout, l'impression est la même ; on ne croit pas à des scènes de violence.

En tout cas, des mesures d'ordre ont été prises dans toutes les localités où la manifestation pourrait causer du désordre et il est à espérer que cette journée ne laissera aucun mauvais souvenir.

A PARIS

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Les perquisitions chez le marquis de Morès

Nous avons annoncé hier qu'une perquisition avait été faite rue Saint-Anne, 55, où M. le marquis de Morès avait coutume de se réunir avec ses amis. Les recherches furent ont été saisies, ainsi que diverses proclamations. L'un de ces derniers documents est adressé « aux travailleurs de France » et signé « Morès ». Voici un extrait de cette pièce :

Le système employé par le ministre de l'intérieur a consisté dans des communications officielles faites à la tribune de la Chambre, prouvent qu'il tout prix il veut soumettre à l'ouvrier de la France dont il est le maître et qui, tant qu'il subsiste, a le droit d'émettre son avis. — Voilà pourquoi je prends la liberté de vous soumettre les idées qui suivent :

Les élections prochaines au conseil municipal doivent, à mon avis, être faites de façon à faire prédominer la question sociale sur des points détruits et de démontrer, une fois pour toutes, aux fonctionnaires, la souveraineté du peuple.

Comme il sera impossible de s'entendre sur les hommes, grâce aux efforts intelligents du ministre de l'intérieur, il faut s'entendre sur les idées.

A mon avis, les électeurs socialistes et révisionnistes, dans tous les quartiers de Paris, devront voter au premier tour pour des candidats ayant accepté le programme de combat et s'étant engagés sur leurs affiches à se désister au second tour pour *le candidat du programme* ayant réuni le plus de suffrages.

Cette combinaison a l'avantage de sortir le courant socialiste et révisionniste de la canalisation où certains veulent l'emprisonner et où il est trop facile aux fonctionnaires d'aux exploiteurs de l'accaparer et de le faire dériver à leur profit.

Pour mon compte, je propose les trois articles suivants :

1° Constitution d'un crédit ouvrier alimenté avec les fonds des caisses municipales et destiné à prêter tant aux associations ouvrières libres, sur la signature solidaire de leurs membres.

Le mandat de ce crédit ouvrier sera de donner au travailleur la propriété de son instrument de travail et de son domicile.

2° La convocation d'une haute cour de justice populaire destinée à faire rendre gorge aux voleurs de la fortune publique.

3° Révision démocratique et sociale, par le peuple, du Code et de la Constitution. »

Ce document est suivi d'une autre pièce où M. Gaston Vallée donne aux ouvriers des conseils relatifs à la conduite qu'ils doivent tenir le 1er Mai :

Interdiction de certains genres d'industrie et de certains modes de fabrication préjudiciables à la santé des travailleurs ;

Suppression du marchandage ;

Suppression du paiement en nature, ainsi que des coopératives patronales ;

Suppression des bureaux de placement ;

Surveillance de tous les ateliers et établissements industriels, y compris l'industrie domestique, par des inspecteurs rétribués par l'Etat et élus, au moins pour moitié, par les ouvriers eux-mêmes.

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais

Les manifestations seront très nombreuses aujourd'hui à Lens et sont tous disposés à rester calmes et à éviter toutes violences.

A Hénin-Liétard les esprits sont plus montés et le résultat des manifestations est très problématique. Ici aucune direction ne se fait sentir et les ouvriers livrés à eux-mêmes, pourraient bien, bravant les instructions ministérielles, tenter de se livrer à des manifestations sur la voie publique.

Des bruits peu fondés circulent au sujet de drapeaux rouges qui auraient été remis aux délégués de Lens à manifester pacifiquement et à obéir aux sages conseils du citoyen Lamendin, secrétaire général du syndicat des mineurs du bassin houiller du Nord.

Nous recevons d'un grand nombre de villes du Nord et du Pas-de-Calais des renseignements relatifs à la journée du 1er mai. — De partout, l'impression est la même ; on ne croit pas à des scènes de violence.

En tout cas, des mesures d'ordre ont été prises dans toutes les localités où la manifestation pourrait causer du désordre et il est à espérer que cette journée ne laissera aucun mauvais souvenir.

A PARIS

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Les perquisitions chez le marquis de Morès

Nous avons annoncé hier qu'une perquisition avait été faite rue Saint-Anne, 55, où M. le marquis de Morès avait coutume de se réunir avec ses amis. Les recherches furent ont été saisies, ainsi que diverses proclamations. L'un de ces derniers documents est adressé « aux travailleurs de France » et signé « Morès ». Voici un extrait de cette pièce :

Le système employé par le ministre de l'intérieur a consisté dans des communications officielles faites à la tribune de la Chambre, prouvent qu'il tout prix il veut soumettre à l'ouvrier de la France dont il est le maître et qui, tant qu'il subsiste, a le droit d'émettre son avis. — Voilà pourquoi je prends la liberté de vous soumettre les idées qui suivent :

Les élections prochaines au conseil municipal doivent, à mon avis, être faites de façon à faire prédominer la question sociale sur des points détruits et de démontrer, une fois pour toutes, aux fonctionnaires, la souveraineté du peuple.

Comme il sera impossible de s'entendre sur les hommes, grâce aux efforts intelligents du ministre de l'intérieur, il faut s'entendre sur les idées.

A mon avis, les électeurs socialistes et révisionnistes, dans tous les quartiers de Paris, devront voter au premier tour pour des candidats ayant accepté le programme de combat et s'étant engagés sur leurs affiches à se désister au second tour pour *le candidat du programme* ayant réuni le plus de suffrages.

Cette combinaison a l'avantage de sortir le courant socialiste et révisionniste de la canalisation où certains veulent l'emprisonner et où il est trop facile aux fonctionnaires d'aux exploiteurs de l'accaparer et de le faire dériver à leur profit.

Pour mon compte, je propose les trois articles suivants :

1° Constitution d'un crédit ouvrier alimenté avec les fonds des caisses municipales et destiné à prêter tant aux associations ouvrières libres, sur la signature solidaire de leurs membres.

Le mandat de ce crédit ouvrier sera de donner au travailleur la propriété de son instrument de travail et de son domicile.

2° La convocation d'une haute cour de justice populaire destinée à faire rendre gorge aux voleurs de la fortune publique.

3° Révision démocratique et sociale, par le peuple, du Code et de la Constitution. »

Ce document est suivi d'une autre pièce où M. Gaston Vallée donne aux ouvriers des conseils relatifs à la conduite qu'ils doivent tenir le 1er Mai :

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 10

MÈRE

Elle le regarda, émue, anxieuse, pressentant qu'elle n'aurait pas dû, par ses questions l'obliger à rompre le silence qu'il semblait décidé à garder.

— Je dois quitter Paris et aller à Quevilly.

— Pour longtemps ?

— Pour toujours.

Elle baissa la tête, et un silence lourd pesa sur eux.

Cependant, ils ne pouvaient pas rester ainsi face à face, sans parler, sans même se regarder, aussi gênés l'un que l'autre.

A la fin, ne sachant que dire, elle releva les yeux comme si elle allait trouver en lui une inspiration qui l'arracherait à son oppression et lui permettrait de continuer cet entretien où les silences étaient encore plus difficiles que les paroles ; mais ce qu'elle trouva, ce fut un regard qui plongea dans le sien et deux mains tremblantes tendues vers elle.

Irrésistiblement attirée, elle y mit les siennes, et quand une brûlante étreinte les enserra, elle se trouva trop faible pour les dégager.

Après un certain temps dont elle ne mesura pas la durée, la conscience lui revint que c'était en trop dire que de ne rien dire :

— Et vous partez... bientôt ?

— Demain, je pense.

— Vous pensez ?

— C'est monsieur Combarrieu qui en décidera.

En parlant, leurs mains s'étaient détachées et leur attitude, si elle n'avait pas repris le calme et l'aisance du naturel, n'avait plus l'étrangeté de la minute précédente ; leurs yeux aussi, éloignaient l'éclat des flammes qui en avaient jailli.

— C'est mon oncle qui vous envoie à Quevilly ? reprit-elle en continuant, car elle sentait que, quoi qu'elle dît, ce n'était pas dans ces paroles que se trouvait le plus grand danger de ce tête à tête.

— C'est moi qui lui ai demandé de partir.

— Vous !

— Je le devais.

— Cette fois, les paroles qui se pressaient sur ses lèvres furent refoulées au fond de son cœur ; car malgré l'angoisse qui l'en pressait, elle ne pouvait pas demander les raisons qui motivaient cet exil.

Ce fut lui qui les expliqua, sinon avec une franchise complète, au moins de façon à ce qu'elle comprît qu'il n'était pas libre de rester.

— Ce que je suis, je le dois à M. Combarrieu. Si à cette heure je ne peine pas courbé sur un banc, dans la tête et dans le cœur d'autres idées que celles d'un ouvrier, c'est qu'il m'a pris par la main quand je n'étais qu'un pauvre enfant orphelin, pour m'amener où je suis arrivé. Ma vie lui appartient, et j'ai envers lui des devoirs plus étendus et plus impérieux que ceux que j'aurais envers mon vrai père. Je serais un misérable si je discutais avec eux quand ils m'ordonnent de partir.

Si autorisée que fut ce langage, il était clair pour Antonine que : son oncle avait annoncé qu'elle allait épouser Victorien, et Darlot, qui ne pouvait pas entrer en rivalité avec le fils de celui à qui la reconnaissance le liait, se sacrifiait. C'était donc à cela qu'elle devait répondre et à cela seulement.

— Ce sont des paroles obscures, continua Darlot, mais je serais coupables de leur donner plus de précision.

— Et cette précision n'est pas nécessaire, dit-elle, car il est certain que je vous connais assez pour savoir ce qui se passe dans le cœur et dans la tête des hommes, et qu'elles sont d'étranges façons de répondre, sans répondre, aux questions qu'on a la naïveté de leur poser ! Il en avait fait l'expérience plus d'une fois avec la sienne, et voilà qu'il venait de la recommencer avec sa nièce.

Cependant, un fait ressortait de cet interrogatoire : « Je ferai ce que tu voudras », et c'était là l'essentiel. Mais était-elle sincère en parlant ainsi, et ne cherchait-elle pas adroitement à rejeter sur autrui, sur un refus dont elle n'osait pas prendre la responsabilité ?

De ce côté encore, il ne trouvait donc que de nouveaux doutes, que certainement il serait inhabile à trancher tout seul, aussi, après un tour de jardin, monta-t-il chez sa femme pour lui demander son sentiment ; elle avait en ces matières une compétence dont il se reconnaissait entièrement dépourvu, et parfois la langue féminine, elle savait en pénétrer les finesses.

Elle venait de se lever et, habillée d'un élégant peignoir en crêpe de Chine, elle allait s'asseoir devant un déjeuner au café au lait, servi sur un guéridon. Autrefois, elle ne quittait jamais son lit avant midi ; il était Chevrolière, avant qu'il fût entré dans sa chambre, où ils déjeunaient ensemble ; mais maintenant cette dernière s'accommodait habitudes n'était plus la règle.

— M'invites-tu à déjeuner ? dit-il sans un regard ou un mot de reproches.

— Sonne et demande une tasse.

Il s'assit en face d'elle.

— Je vous croyais à la ferme, dit-elle sans chercher à s'excuser, car elle ne s'abaissait jamais à plaider pour elle-même quand elle se savait en faute.

— J'avais en tête quelque chose qui me tourmentait plus que les expériences de la ferme.

— Quoi donc.

— Ce que m'avais dit hier de Louis et d'Antonine. J'ai interrogé Louis. Tu ne t'étais pas trompée, le lui ai proposé la main de mademoiselle Léonard, ce qui pour un homme sans position est un mariage superbe. Il refuse ; le malheureux garçon aime Antonine.

— Il l'a avoué ?

— Loyalement, il a lutté pour s'arracher du cœur une passion qui était un outrage à la reconnaissance qu'il nous doit, autant qu'à son amitié pour Victorien, il n'a pas pu y parvenir : je comprends sa faiblesse.

— Et moi donc !

— Il voulait nous quitter ; je l'envoie à Quevilly.

— Pour longtemps ?

— Pour toujours ; il dirigera les ateliers là-bas ; il faut bien l'éloigner d'Antonine ; et puis il rendra des services à Quévilly ; enfin je l'aime trop pour me séparer de lui.

— Convenez que cette amitié se manifeste d'une étrange façon !

— Certainement je l'aurais marié à Antonine avec une grande satisfaction, si Antonine ne devait pas être la femme de Victorien ; mais, en dehors de mon affection pour Louis, je ne peux pas le préférer à mon fils.

— Alors vous êtes certain qu'elle ne partage pas l'amour de Louis ?

— Je ne crois pas.

— Vous ne croyez pas ! Mais vous voulez l'interroger ?

— C'est ce que j'ai fait.

— Et ?

— Et elle a répondu sans répondre.

— Cela est significatif, il me semble.

— Pour moi cela n'est qu'un effet, si d'un autre côté, quand je lui ai posé nettement la question de mariage avec Victorien, elle ne m'avait pas dit qu'elle ferait ce que je voudrais. Au reste je vais le rapporter notre entretien et tu en jugeras toi-même.

Son récit fut longuement détaillé, et autant que sa mémoire le lui permit, il s'appliqua à répéter les paroles mêmes qui s'étaient échangées entr'eux.

— Eh bien, dit-il quand il fut arrivé au bout, comme conclusion tu vois que...

— C'est bien simple : n'osant pas vous avouer qu'elle ne veut pas de ce mariage, elle passe à Victorien une responsabilité dont elle n'a pas la franchise de se charger ; par affection, ou même tout bonnement par timidité, elle a peur de vous peiner, en repoussant un parti magnifique et elle compte sur vous pour se débarrasser de cette tâche difficile autant que désagréable en la mettant sur le dos de Victorien.

— Pour que tu eusses raison, il faudrait qu'elle sût que Victorien est décidé à refuser ce mariage : et je ne vois pas comment elle aurait cette certitude.

— Une espérance suffit.

— Elle serait bien imprudente, puisqu'elle engage l'avenir.

— Jusqu'à un certain point, car elle peut connaître le sentiment de Victorien ; en tout cas, elle sauve le présent, ce qui est bien quelque chose.

Il avait cru que sa femme répondrait par oui ou par non, et voilà qu'au contraire elle l'entraînait dans des distinctions et des suppositions nouvelles.

— Je vois que, décidément, dit-il d'un air agacé, le seul parti à prendre est d'aborder nettement la question avec Victorien ; c'est un homme, il répondra. J'ai l'engagement formel d'Antonine, je peux donc aller de l'avant.

Ainsi parlant à son mari d'un amour possible entre Antonine et Darlot, elle avait espéré qu'ils se trahiraient l'un l'autre, lorsqu'on les interrogerait, et que devant la révélation de cet amour il faudrait renoncer à tout projet de mariage, sans que Victorien eût à se prononcer.

Mais voilà, au contraire, que son moyen se retournait contre elle : elle avait voulu dégager Victorien en obligeant Antonine à un refus précis : et c'était Antonine qui avait tenu à ne pas engager elle même ses sentiments en rejetant ce refus sur Victorien. Car à ses yeux l'adoute et l'hésitation n'étaient plus possibles : cette confession de cette docilité pouvaient, simplement la rouerie d'une fille avisée qui, en disant : « *J'épouserai Victorien* » s'aimait » savait très bien qu'elle n'était pas aimée, et que par conséquent elle ne pouvait être forcée au mariage qu'elle ne voulait pas.

Il fallait donc qu'elle intervint.

— De l'avant, dit-elle. Vous voulez aller de l'avant ?

— Sans doute.

— Comment l'entendez-vous ?

— Simplement en disant à Victorien que le moment est venu de réaliser le projet dont je l'ai entretenu autrefois.

— Mais s'il n'aime pas sa cousine !

— Pourquoi ne l'aimerait-il pas ?

— Vous devez bien admettre qu'il peut ne pas l'aimer ?

— Mais non, je n'admets pas cela. Il me semble qu'elle est assez charmante, assez jolie, assez belle fille et, ce qui est autrement important, assez bonne fille pour se faire aimer.

(A suivre.) HECTOR MALOT.